

CHARTE DE BONNE CONDUITE APPRENANT

Vous êtes inscrit à une formation professionnalisante et professionnelle. À ce titre, vous vous engagez à :

- **Être ponctuel(le) et assidu(e)** : les retards et absences devront être exceptionnels et justifiés ; ces derniers seront notifiés au plus tôt auprès de l'Académie et des enseignants concernés. Ils seront acceptés sur présentation d'un justificatif (certificat médical, justificatif de retard de transport etc.). En cas d'absence non justifiée, le cours est dû. Si vous devez quitter la formation plus tôt, vous devrez en informer le formateur au moins 24h à l'avance et signer une décharge.
- **Un investissement constant dans la formation** : aborder sa formation avec sérieux, faire preuve de curiosité, d'autonomie, prendre des initiatives, rechercher l'information manquante, avoir le sens des responsabilités.
- **Faire preuve de respect envers l'équipe pédagogique, les co-stagiaires mais également l'environnement de travail** (les lieux, le matériel - coûteux et fragile). Les postes de travail et l'outillage seront rangés et nettoyés en fin de séance. La salle sera laissée propre. La vaisselle utilisée sera lavée et rangée.
- **Respecter les règles de sécurité en atelier**
- **Adopter une tenue vestimentaire adaptée à la formation**
- **Communiquer par messagerie électronique** : vous consulterez régulièrement votre messagerie afin de vous tenir informés des potentielles modifications de planning

Le non respect de ces règles compromet vos chances de réussite et **la direction tiendra compte de votre comportement tout au long de la formation.**

Fait à....., le

Nom, prénom et signature du stagiaire ou du représentant légal précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »